



**PRÉFÈTE
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires de Vaucluse**

Service Economie Agricole
Affaire suivie par : Patricia TROUILLOT
04 88 17 82 53
patricia.trouillot@vaucluse.gouv.fr

Avignon, le 21 JUL. 2023

courrier RAR

Madame la Maire,

Je vous prie de trouver ci-joint la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à l'enquête relative à votre demande de création d'une zone agricole protégée (ZAP des Coteaux d'Avignon) sur votre commune.

Conformément à l'article R.123-21 du code de l'environnement, ces documents doivent être sans délai mis à la disposition du public pendant un an. Vous voudrez bien me préciser les suites que vous donnez aux recommandations formulées par le commissaire enquêteur dans ses conclusions.

Par ailleurs, je vous rappelle que conformément à l'article R.112-1-8 du code rural et de la pêche maritime, le projet de ZAP doit être soumis à délibération du conseil municipal d'Avignon au vu des résultats de l'enquête publique et des avis. Je vous invite à me faire part de la décision de cette instance afin que Madame la Préfète de Vaucluse puisse statuer sur votre demande de création de ZAP.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'adjointe au chef de service
Patricia TROUILLOT

Madame la Maire d'Avignon
Pôle Paysages Urbains
Département Habitat, Urbanisme et Ecologie
Urbaine – Hôtel de Ville
84000 AVIGNON

Services de l'État en Vaucluse
Direction Départementale des Territoires
84905 AVIGNON CEDEX 9
téléphone : 04 88 17 85 00
courriel : ddt@vaucluse.gouv.fr
Site internet : www.vaucluse.gouv.fr